

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 93

Artikel: Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony : (1820-1906) : suite)

Autor: E.Gd. / Anthony, Susan-B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à un servage plus ou moins long. Mme Ferrero partage encore cette erreur millénaire! et j'aimerais lui rappeler ces nobles paroles de l'historien français Lavisse: « L'histoire de la femme à travers les âges est l'œuvre de ce préjugé que la femme est inférieure à l'homme. N'a-t-on pas discuté si la femme avait une âme¹ comme les hommes? Aujourd'hui, le préjugé s'affaiblit. Une vérité se fait jour. Oh! elle est bien simple. Mais des vérités simples sont celles que l'on découvre les dernières. La vérité, c'est qu'une fille a, comme un garçon, une intelligence. Si les aptitudes et les penchants de l'intelligence masculine et féminine sont différentes, cela ne veut pas dire que la seconde soit inférieure à la première; cela veut dire qu'elles se complètent l'une l'autre, pour former ensemble l'intelligence de l'humanité...»

Des travaux de Heymans, en particulier, il semble bien découler que l'homme et la femme possèdent tous deux une sorte d'intelligence moyenne, à peu de chose près la même, et qui les amène tous deux à agir à peu près de même dans une foule de questions de la vie courante, les problèmes politiques, économiques et sociaux soumis au vote populaire, appartenant à ce domaine d'ordre moyen, duquel il n'y a pas lieu d'exclure la femme.

Les féministes qui croient possible de modifier profondément par l'éducation la mentalité féminine, comme les antiféministes qui depuis des siècles concluent de l'inégalité psychologique des sexes à une infériorité intellectuelle et sociale, jugent tous de façon tendancieuse. Au point de vue du droit, les sexes se valent, car l'intelligence de l'homme et celle de la femme ne sont pas l'une supérieure et l'autre inférieure, — elles sont autres, mais se valent, si l'on tient compte chez lui de l'intelligence créatrice, sa qualité primordiale, chez elle de son incomparable richesse affective, dont on est loin encore de connaître toutes les possibilités et l'utilisation future. L'argument antisuffragiste de l'infériorité mentale de la femme n'est plus admissible. On peut, du point de vue du suffrage, craindre certaines tendances de la femme non initiée qui vote plutôt pour l'individu que pour le principe qu'il représente; on peut redouter sa tendance conservatrice — c'est pourquoi les socialistes eux-mêmes, tout en reconnaissant le suffrage féminin idéal, votèrent effectivement contre le suffrage des femmes dans les consultations populaires des cantons de Neuchâtel, Bâle et Zurich. Mais, en fait, Mme Ferrero est en contradiction avec toute sa science, quand, après avoir reconnu les admirables aptitudes de la femme, elle conclut à son incapacité sociale et politique. La psychologie des sexes est un problème scientifique à pousser plus avant, afin d'étayer sur des résultats précis un système éducatif mieux adapté à la mentalité féminine et d'un meilleur rendement social des forces féminines de demain. Les entraves sociales tomberont; la femme de demain est appelée à rendre des services inappréciables dans les réformes sociales et dans le domaine politique, par l'apport notamment de ses aptitudes affectives; un peu de bonté contribuera au relèvement de la morale, à la lutte contre le paupérisme et contre les maladies sociales, de même que ses qualités d'observation et d'incessante activité contribueront aux réformes législatives, en complétant l'œuvre masculine — c'est du moins la constatation faite dans les Etats suffragistes de longue expérience.

L'éternel débat, *Pour et contre les Femmes*, qui date du Roman de la Rose au XIII^e siècle et se transporte aujourd'hui sur le terrain économique et politique, n'est ni une amusette, ni une vérité à la Palice. Il est notoire que la mentalité diffère d'un sexe à l'autre pour le plus grand bien de l'humanité, et que la coopération des deux sexes, dans tous les domaines et selon leurs aptitudes propres, est une de ces vérités simples qui ont peine à se faire jour, mais qui est en voie d'accomplissement. Un jour viendra où il paraîtra puéril que l'on ait pu contester à la femme l'égalité religieuse, intellectuelle, civile, économique, sociale et politique avec l'homme. L'évolution est en bonne voie de remplacer l'ancienne subordination d'un sexe à l'autre par, dit Stuart Mill, « un principe de parfaite égalité, n'admettant ni privilège d'un côté, ni incapacité de l'autre. »

D^r MARGUERITE EVARD.

Voir sur ce sujet, MARGUERITE EVARD: *L'Homme et la Femme en psychologie*, dans le *Bien Public* (Neuchâtel), 1918-19; *Aujourd'hui* (Genève), 1920; *l'Education* (Paris), à paraître, etc.

¹ On sait que le Concile de Mâcon (V^e siècle) refusa une âme à femme, ne faisant exception que pour Marie, la mère de Dieu. Sous l'influence de la Réforme du XVI^e siècle, le Concile de Trente reconnaît une âme à la femme et lui accorda désormais le droit de faire son salut. Ainsi l'émancipation de la femme, serve au moyen-âge, commença par l'émancipation religieuse. M. E.

UNE VIE ET UN EXEMPLE

Susan-B. ANTHONY (1820-1906)

(Suite.)

Ce serait méconnaître l'esprit d'organisation et la conception qu'avait du travail suffragiste Susan Anthony de croire qu'elle n'éprouva pas très vite dans sa carrière la nécessité de coordonner tous les efforts en les organisant et de grouper toutes les forces utiles à la cause en une Association. Dès 1866, en pleine période de lutte pour l'inscription d'un amendement suffragiste dans la Constitution fédérale, elle avait fondé avec ses collaboratrices habituelles la *Société américaine pour l'Égalité des Droits* (*American Equal Rights Association*), en comptant plus ou moins que les Associations antiesclavagistes, maintenant en dissolution puisque leur but était atteint, fusionneraient avec elle de telle façon que les anciens combattants se retrouveraient encore coude à coude sur une brèche nouvelle. Malheureusement, sous l'influence de Wendell Philipps, ce plan échoua, et ce fut là une de ces manifestations qui porta un coup profond au cœur de Susan. Mais trois ans plus tard (1869), il était déjà nécessaire de transformer cette société, en précisant davantage ses buts, et en prenant certaines précautions pour que les fondatrices, dans leur louable désir d'accorder les mêmes droits à toute personne qui leur en ferait la demande, ne fussent pas débordées par des extravagants, au cerveau mal équilibré, auxquels leurs statuts les rendaient impuissantes à fermer les portes de leurs Congrès annuels! Une séance, le 12 mai 1869 notamment, fut péniblement agitée et houleuse, parce que, au grand désespoir de la « vieille garde » suffragiste, la question de l'amour libre y fut introduite par quelques âmes timorées qui craignaient que ce titre: *Égalité des droits* ne prêtât à confusion, comme si toute la vie de Susan Anthony, des Elizabeth Stanton, des Lucy Stone, des Antoinette Blackwell ne prouvait pas surabondamment le contraire! — Aussi, immédiatement après, s'organisa sur une nouvelle base l'*Association nationale pour le Suffrage des Femmes*, dont le but spécial et précis était d'obtenir un seizième amendement à la Constitution fédérale assurant aux femmes le droit de vote dans les mêmes conditions qu'aux hommes. Mrs. Cady Stanton, dont la personne grasse et confortable était extrêmement décorative, en prit naturellement la présidence, tandis que Susan n'était qu'un simple membre du Comité exécutif, assumant par là, à son ordinaire, une grosse partie de la besogne. Mais dès novembre 1869, une autre Société s'était formée, l'*Association américaine pour le Suffrage féminin*, comprenant les représentants de 21 Etats, et ayant à sa tête, Henry Beecher, Henry Blackwell et sa femme Lucy Stone, etc. Des tentatives d'union furent faites à plusieurs reprises entre ce que l'on appelait « l'aile de Boston et l'aile de New-York » du mouvement suffragiste, c'est-à-dire deux Associations parallèles, poursuivant le même but, avec le même ardent désir de voir aboutir la même revendication, mais par des moyens peut-être un peu différents, — la même nuance somme toute de tactique et de conception du travail suffragiste qui séparait les lecteurs de la *Révolution*, le journal de Susan, de ceux du *Woman's Journal*, l'organe des Stone-Blackwell. Ce n'est toutefois qu'en 1890 que la fusion eut lieu, et que fut créé ainsi l'*Association nationale américaine pour le Suffrage féminin* — celle-là même dont on peut espérer que les victoires suffra-

¹ Voir le *Mouvement Féministe* des 10 et 25 janvier, 16 et 25 février et 10 mars 1920.

gistes de ces dernières années vont amener très rapidement la dissolution ou la réorganisation sur d'autres bases. Miss Anthony en fut présidente durant huit ans, de 1892 à 1900, date à laquelle lui succéderent Mrs. Carrie Chapman Catt, puis Rev. Dr. Anna Shaw, puis de nouveau Mrs. Catt, la présidente actuelle.

Mais ce n'est pas seulement de l'organisation des suffragistes américaines dont peut s'honorer la mémoire de Miss Anthony : nous lui devons encore, nous féministes de l'Ancien Monde, ces organisations internationales qui ont été pour beaucoup d'entre nous une joie et un réconfort, et dont l'action, interrompue par la guerre, s'avère de nouveau importante au premier chef: le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Ce fut pour l'année 1888, que Miss Anthony, Mrs. Stanton, Miss Rachel Foster et quelques autres fidèles des deux chefs du mouvement décidèrent de convoquer à Washington, pour célébrer le 40^{me} anniversaire de la Convention de Seneca Falls, un vaste congrès des femmes du monde entier, auquel seraient représentées toutes les branches de l'activité féminines. Elles en avaient déjà longuement parlé avec des féministes anglaises lors d'un voyage en Europe en 1883, s'assurant ainsi une participation effective aux réunions, mais acceptant pour les Américaines toute la charge de l'organisation. Et comme Mrs. Stanton était de nouveau en Europe à ce moment-là, ce fut Susan Anthony qui dut prendre toutes les responsabilités, diriger tout le travail, recueillir tous les fonds, Mrs. Stanton lui écrivant pour finir que, vu la mauvaise saison, la traversée l'effrayait vraiment trop, et qu'elle renonçait à rentrer dans ses foyers pour le moment du Congrès ! Célébrer le 40^{me} anniversaire de Seneca Falls sans celle qui avait convoqué la Convention : impossible ! Aussi Miss Anthony écrivit-elle, de son propre aveu à Mrs. Stanton « la plus terrorisante des lettres qui lui fera tomber tous les cheveux de sa tête ! » (les boucles blanches de Mrs. Stanton étant presque historiques). Mrs. Stanton céda, mais quand elle arriva, elle n'avait pas écrit une ligne de son discours d'ouverture du congrès, si bien que son amie dut une fois de plus user de douce violence pour l'obliger à un travail contre lequel se révoltaient une certaine indolence et un dilettantisme contrastant si singulièrement avec le tempérament de Susan.

Le congrès, ouvert le 25 mars 1888 par un inoubliable sermon du Dr. Anna Shaw sur la « Vision céleste », fut un grand succès. 53 associations nationales y étaient représentées par 80 orateurs et 49 déléguées de Grande-Bretagne, de France, de Norvège, de Danemark, de Finlande, des Indes, du Canada et des Etats-Unis. Si bien qu'après y avoir discuté des questions pédagogiques, philanthropiques, sociales, morales, légales, politiques, etc., concernant les femmes, il fut reconnu indispensable, pour faire avancer la cause féminine dans tous ces domaines, de coordonner et d'organiser tous ces efforts, non seulement en Amérique, sous la forme d'un Conseil national des Femmes, mais encore sur une base internationale. Tel fut le sens de la proposition, déposée par Miss Anthony et Mrs. Stanton et Wright Sewall, de créer une vaste Fédération de « toutes les forces féminines organisées, avec la conviction que pareille fédération ne pourrait que fortifier le courage des femmes du monde entier, accroître l'efficacité de leur travail et leur esprit de solidarité, élargir leurs horizons, corriger la tendance à exagérer la valeur de son propre travail en comparaison de celui d'autrui, et mettre la sagesse et l'expérience de chacune au service de toutes. » Il fut également décidé de demander aux déléguées de travailler chacune dans son pays à la création

d'une Association réunissant sur la base nationale tous les groupements d'intérêt féminin et féministes locaux, ces Associations s'affiliant ensuite au Conseil International. Somme toute, et par une marche en sens en sens inverse de ce qui se produit d'habitude, ce fut l'organisation internationale la première créée, qui suscita la formation d'organisations nationales devant se rattacher à elle : mais ne faut-il pas voir là encore une manifestation de l'esprit si large et si élevé des pionnières de notre cause, comprenant, bien avant que les autres aient songé à s'organiser même nationalement, l'importance capitale d'un mouvement féministe international ?

La seconde réunion du Conseil International des Femmes eut lieu, ainsi que cela avait été prévu, cinq ans après sa fondation, en 1893 à Chicago. Les uns après les autres s'y affilièrent les Conseils nationaux d'Amérique, du Canada, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, etc.¹ L'idée était lancée. Mais bien vite la nécessité d'une organisation nouvelle se faisait jour : en effet, alors que le Conseil International avait à son programme toutes les branches de l'activité féminine pour le bien, n'était-il pas nécessaire de grouper et de concentrer plus spécialement les efforts sur l'activité qui est la base de toutes les autres puisque son résultat permet et conditionne toutes les autres : l'obtention du droit de vote ? Des pourparlers pour la création d'une Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes s'engagèrent dès 1902 à Washington, et aboutirent, lors de la réunion du Conseil International des Femmes à Berlin en 1904. C'est à cette occasion, rapporte Rev. Anna Shaw, que le public allemand, qui semblait à première vue pourtant peu féministe, fit à « Aunt Susan » une ovation telle qu'elle dut trouver dans cette manifestation toute spontanée le réconfort de l'affection et de la reconnaissance pour ces cinquante années de dur labeur et d'indomptable courage.

Miss Anthony ne prit cependant pas la présidence de la nouvelle Association internationale : il ne faut en effet pas oublier qu'elle avait à cette date-là 84 ans ! Mais si elle laissa à Mrs. Chapman Catt le soin de diriger les destinées de cette vaste alliance, qui, dix ans après sa fondation comptait déjà 26 pays affiliés², et s'était réunie 5 fois en Congrès dont l'importance allait toujours grandissant³, elle participa jusqu'à la fin de sa vie à un grand nombre de réunions féministes et suffragistes tant nationales qu'internationales : la liste qu'en dresse Dr. Shaw dans ses *Mémoires* en est la preuve. C'est après le Congrès du Conseil International et la fondation de l'Alliance internationale pour le Suffrage en 1904, que de Berlin elle vint en Suisse, au cours de son troisième voyage en Europe. Elle passa ainsi que sa sœur Mary, quelques jours près de Genève, à

¹ Il n'est peut-être pas intile de rappeler ici que le Conseil International des Femmes comprend actuellement les Conseils nationaux affiliés de 23 pays, soit : Etats-Unis, Canada, Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Danemark, Hollande, Australie, Italie, France, République Argentine, Suisse (adhésion en 1903), Autriche, Hongrie, Norvège, Belgique, Grèce, Bulgarie, Serbie, Finlande, Afrique du Sud, Portugal. Ses réunions ont eu lieu tous les cinq ans successivement à Londres, à Berlin, à Toronto, à Rome (mai 1914), et la prochaine est convoquée à Christiania (septembre 1920). Une réunion extraordinaire pour modification de statuts eut lieu à Genève en 1908. Son travail, très vaste, embrassant tout le champ des activités féminines, est accompli par un certain nombre de Commissions : paix, situation légale de la femme, suffrage, égalité de la morale, santé publique (antialcoolisme et lutte antituberculeuse), éducation, etc., etc.

² Autriche, Belgique, Bohême, Bulgarie, Chine, Danemark, Finlande, France, Galicie, Allemagne, Grande-Bretagne et Colonies britanniques (Afrique du Sud, Australie et Canada), Hongrie, Islande, Italie, Hollande, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Etats-Unis.

³ Copenhague (1906), Amsterdam (1908), Londres (1909), Stockholm (1911) et Budapest (1913). Le prochain Congrès sera celui de Genève (juin 1920).

Céline, chez Mme Chaponnière-Chaix, dont elle dépeint dans son journal le verger en face du lac et des Alpes « comme un coin de Paradis », puis s'arrêtant une après-midi à Genève, visita la ville avec Mme Chaponnière et Mme Vidart, et prit le thé à l'Union des Femmes.

(A suivre)

E. Gd.

Déci, Delà...

Le Conseil général de Neuchâtel vient d'instituer un diplôme de baccalauréat littéraire à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Ce fait est la conséquence de la consécration donnée à l'existence de l'Ecole supérieure des jeunes filles par la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire que le Grand Conseil a votée l'année dernière. Il ne change rien à l'organisation de cet établissement, qui reste rattaché aux Ecoles secondaires de la ville de Neuchâtel. Mais il prouve que cette école, qui, primitivement, n'avait pas d'autre ambition que de donner à ses élèves une culture générale, a accompli son évolution en devenant l'équivalent d'une section féminine du Gymnase cantonal, lequel est, d'ailleurs, ouvert aux étudiants des deux sexes.

* * *

D'autre part, nous avons reçu le programme d'une *Ecole temporaire de Service social*, qui a fonctionné à Bruxelles du 19 janvier au 27 mars 1920, et qui vient heureusement s'ajouter à la liste des Ecoles Sociales, sur lesquelles nous avons précédemment publié un assez long article¹. L'Ecole de Bruxelles, qui est mixte, est destinée à initier aux préoccupations sociales et à former à leur profession les futurs directeurs et directrices de homes, de foyers, d'hôpitaux, de cantines, les enquêteurs, visiteurs, infirmiers des deux sexes de l'Assistance publique, les surveillantes d'usines, les conseillers d'offices d'apprentissage, les professeurs de cours sociaux, etc. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance toute spéciale de cet enseignement pour un pays en plein travail de reconstruction comme la Belgique. Le programme des études comprend six sections: Sociologie, Education, Prévoyance individuelle et sociale, Hygiène sociale, Assistance, et Service social. Les noms des personnalités les plus distinguées figurent dans la liste des nombreux professeurs qui s'intéressent à cette Ecole. Ajoutons que la directrice en est Mme J. Orban, licenciée ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, qu'ont bien comme les féministes vaudoises. (Siège de l'Ecole, rue d'Egmont, 11).

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Weibliche Berufsberatung, Bericht über den II. Instruktionskurs für Berufsberatung in Basel, Okt. 1919. Une forte brochure, 3 fr. Benno Schwabe et C°, éditeur, Bâle 1920.

MAURICE FACY: *Quelles sont les meilleures carrières techniques pour les femmes?* Un petit vol. in-16, 2 fr. 50. Payot, éditeur, Paris, 1919.

Ce n'est point par l'effet d'un pur hasard que ces deux volumes se trouvent réunis aujourd'hui sous la rubrique des ouvrages dont le *Mouvement Féministe* a à rendre compte. C'est bien plutôt la preuve de l'importance que prend de plus en plus la préparation professionnelle de la femme que nous arrivent, de côtés différents, d'inspirations différentes, ces renseignements, ces documents, dont le but est analogue: préparer la femme à gagner au mieux sa vie dans la carrière qui lui donnera en même temps le plus de satisfactions en harmonie avec ses capacités.

Le *Mouvement Féministe* a mentionné en son temps² ce très intéressant cours qu'avait organisé à Bâle, immédiatement après l'assemblée générale de l'Alliance de Sociétés féminines, l'Association suisse des Conseils d'apprentissage et de Protection des apprentis, de concert avec plusieurs Sociétés féminines. Les participantes à ce cours retrouveront, dans le petit volume que nous signalons aujourd'hui à l'attention de tous ceux que préoccupe la question de la préparation de la femme à une carrière, tous les exposés si documentés, si nourris de faits précis et d'observations justes qui nous furent présentés à Bâle, plus le sténogramme de toutes les discussions et de tous les

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 décembre 1919.

² Voir le *Mouvement Féministe* du 10 novembre 1919.

échanges de vues auxquels donnèrent lieu ces exposés. Rappelons, d'après la table des matières, qu'à une partie introductory sur la nécessité d'offices de consultation sur le choix d'une carrière et l'organisation de ceux-ci, succéda une série de brefs exposés sur les principales carrières féminines de l'heure actuelle à recommander ou à déconseiller pour telle ou telle raison à notre jeunesse féminine (professions ménagères, petite et grande industrie, couture, jardinage, soins aux malades, téléphone, commerce, professions sociales, etc.), puis l'examen de différents problèmes en relation avec l'apprentissage, contrat d'apprentissage, placement des apprentices, cours professionnels complémentaires, bourses, etc. C'est dire tout l'intérêt du volume maintenant sorti de presse. Une bibliographie très détaillée du sujet le complète, ainsi que la liste des participants et participantes au cours, liste dans laquelle les organisateurs ont délibérément attribué à la rédactrice de notre journal comme à la secrétaire du Secrétariat genevois des Intérêts féminins cette qualification, nouvelle assurément en tant que profession: *feministe*. Pourquoi pas, après tout? et ne faut-il pas pour exercer cette carrière une préparation, dont les novices ne se doutent pas toujours?

Le petit volume de M. Faey, lui, se défend énergiquement par la plume de M. André Lebon qui l'a préfacé, d'être d'inspiration féministe. M. Lebon est de la catégorie de ceux, et ils sont nombreux, qui ont peur de l'émancipation de la femme, peur de l'importance que le suffrage donnera à la femme, mais qui, devant l'évidence aveuglante de la nécessité actuelle du travail féminin pour combler les vides creusés par la guerre dans les pays belligérants, appellent de façon pressante les femmes au travail. Cette attitude n'a certes rien de spécialement sympathique — à moins que ce ne soit pour rassurer des lecteurs antiféministes que l'éditeur ait dès les premières pages voulu écarter tout épouvantail? Ceci posé, nous sommes d'autant plus à l'aise pour reconnaître que M. Faey a su condenser en peu de pages des renseignements très précis, grouper clairement pour chaque profession, avec l'indication des meilleurs moyens de s'y préparer, les conditions d'admission aux différentes écoles, les débouchés possibles à Paris et en province, sur une série de carrières nouvellement ouvertes aux femmes de par la guerre, ou tout au moins dans lesquelles l'élément féminin était beaucoup plus rare avant 1914: professions commerciales, soit vendeuses, employées de bureau, sténodactylographes, secrétaires, employées de banque, etc.; professions de la couture, du bijou, de l'ameublement; professions d'usines, soit dessin industriel, chimie, petite mécanique et horlogerie, électricité, etc. Rappelons à ce propos que l'Ecole Centrale a ouvert ses portes aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes, depuis 1917.

Fait pour la France, le livre de M. Faey intéresse par là moins directement les jeunes filles de notre pays qui, quel que soit leur milieu social, cherchent une carrière. Il n'en constitue pas moins un petit répertoire, facile à consulter, et qui a sa place dans les bibliothèques féminines. L'éditeur nous annonce encore toute une série de volumes dans la même collection: *Les métiers manuels, les carrières libérales, les industries d'art, le choix d'une profession...* Et l'émancipation économique de la femme étant un des éléments de son émancipation politique, nous n'y retrouverons peut-être plus la même préface!

E. Gd.

B. DANGENNES: *Ce que toute femme moderne devrait savoir.*

Ed. Nilson, 8, rue Halévy, Paris. 1919; 3 fr.

Sous ce titre alléchant, Mme B. Dangennes expose, dans une brochure d'une centaine de pages, ses idées sur la femme moderne, ses capacités, si longuement enfouies et si brusquement révélées par la guerre, et ses devoirs nouveaux.

Rôle social immense, et jusqu'alors complètement délaissé, nécessité du développement intégral de toutes ses facultés, de toutes ses activités (sans oublier les vieux domaines de la grâce et du charme), de la recherche et de l'établissement d'une « dominante » qui subordonne et canalise ses qualités et ses aspirations diverses, obligation impérieuse de « projeter une ombre propre » et de renoncer à la vie facile et fatote du temps jadis — telles sont les fonctions les plus importantes de l'« Evoluée » idéale. Tout cela dit avec beaucoup d'allure, dans un style rapide, vivant, imagé, où abondent les formules lapidaires: l'« épouse entretenue », le « joujou à l'usage des adultes masculins », le « parasitisme des femmes d'autrefois ». (Pauvre femme d'autrefois, pitoyable « vassale », ... dont l'homme s'était fait pourtant, grâce à la détestable magie de la littérature et des arts, une si séduisante et si mensongère image!)

Le malheur est que les formulés, même lapidaires, ne suffisent